

Séance du lundi 18 juin 2012

Présents : M. GUERIN Louis-Gérard, M. VALLEE Jean, M. PIRON Didier, Mme CHEREL Marie-Odile, Mme DUBOIS Nelly, M. MARIE Patrice (arrivé à 21h35), Mme BOURGES Marylène, Mme GESLAND Jessy (arrivée à 20h35), M. MARCON Guy, M. SIMON Michel, M. BOSSERAY Dominique.

Absents : M. ESNAULT Franck, M. DELATTRE Sébastien, Mme SEJOURNE Martine (procuration donnée à M. VALLEE Jean), Mme RIPOCHE Marie-Annick.

Maîtrise d'œuvre pour dévoiement canalisation d'eaux pluviales

Après en avoir délibéré, par 11 voix, le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 2.400 € H.T. soit 2.870,40 € T.T.C. de la SARL Gwenael DESNOS (co-traitant mandataire), située à la Fontaine à CORPS NUDES et de la SARL SCOP BET AMCO (co-traitant) pour une mission de maîtrise d'œuvre afin de dévoyer la canalisation d'évacuation des eaux pluviales conformément à l'étude hydraulique réalisée en 2011.

Acquisition d'une portion de parcelle appartenant au Groupement Foncier Agricole des Harlays

Après en avoir délibéré, par 12 voix, le Conseil Municipal décide d'acquérir au prix de 13,50 €/m² une portion de la parcelle n° 172 section C appartenant au groupement foncier agricole des Harlays d'une surface de 228 m² ayant été nécessaire à l'aménagement de la chicane à l'entrée de l'agglomération et de prendre à sa charge tous les frais afférents à cette affaire.

Dévoiement de la rue de l'église : Bornage avec les riverains

Suite à l'aménagement de la Route Départementale n°115, le Conseil Municipal décide, par 12 voix, que la commune prenne en charge les frais de bornage réalisé par M. LE TALLEC, Expert-Géomètre, à FOUGERES. Ceux-ci s'élèvent à 636,80 € H.T. soit 761,61 € T.T.C. pour le bornage avec les Consorts PELE et 627,44 € H.T. soit 750,42 € T.T.C. avec M. PEUDENIER Didier.

Cession d'une portion de terrain communal à M. GROUSSARD Bernard

Après en avoir délibéré, par 12 voix, le Conseil Municipal accepte qu'une portion de la parcelle n° 420 en section AB soit cédée à M. GROUSSARD Bernard, domicilié 14 rue de Pompéan à Landéan, au prix de 15 €/m², les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Rapport annuel 2011 de la STGS sur le service public de l'assainissement

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Commune pour l'exercice 2011, établi par la S.T.G.S., fait apparaître un montant de produits de 53.085,16 € et de charges de 54.097,83 €. Le compte de surtaxes d'assainissement au profit de la collectivité s'élève à 10.973,23 €. Délibéré par 12 voix par le Conseil Municipal.

Repas des anciens :

Le prix du repas des anciens, qui aura lieu le samedi 6 octobre 2012, est fixé à 20,00 € dont participation de 8,50 € par personne de 65 ans et plus. Pour les conjoints ou les personnes accompagnatrices ayant moins de 65 ans, la participation est de 20,00 €. La valeur des colis attribués aux personnes ayant 65 ans et plus et dans l'impossibilité de se déplacer pour un motif important est fixée à 10,00 €. Délibéré par 12 voix.

Salles communales (Prix des locations)

Tarifs des locations de 2 salles communales et services, applicables au 1^{er} juillet 2012 qui seront révisés au 1^{er} juillet de chaque année en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers. Délibéré, par 12 voix, par le Conseil Municipal.

➡ *Salle Mélusine (place de la Longue Noé)*

	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS	
	Landéan	Hors commune	Landéan	Hors commune
Midi ou Soirée	Gratuit	110	50	110
Retour	Gratuit	50	20	50
Journée	Gratuit	150	90	150
Retour	Gratuit	50	20	50
Cuisine	10	70	50	70
Nettoyage	40	40	40	40
Chauffage : ½ journée	Gratuit	30	30	30
Chauffage : journée	Gratuit	50	50	50
Vin d'honneur	Gratuit	50	20	50
Caution pour salle	100	100	250	250
Sonorisation	40	40	40	40
Caution pour sonorisation	250	250	250	250

➡ *Salle des Lutins (place de la longue Noé)*

	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS	
	Landéan	Hors commune	Landéan	Hors commune
Sans repas	Gratuit	35	20	35
Avec repas	12	70	50	70
Retour			12	24
Caution	75	75	75	75